

Spéciale nouvelle traduction
Du NOTRE PERE



SDPLS, 81 rue Mathurin Méheut CS 44224 22042 St-Brieuc Cedex 2 02 96 68 13 52 liturgie@diocese22.fr

Mot de l'évêque

Notre Père ... ! Dieu avec nous.

Comme vous le savez, c'est le 1^{er} dimanche de l'Avent, 3 décembre prochain, que la nouvelle traduction du Notre Père entrera en vigueur.

Le dossier joint donnera à chaque paroisse les informations utiles pour préparer nos communautés à ce changement, sans l'anticiper mais en nous accordant à la date retenue pour l'ensemble des diocèses de France.

Ce sera, pour les équipes liturgiques et pour les prédicateurs, l'occasion d'une réflexion sur la tentation. Dans le combat spirituel que nous avons à mener, Dieu n'est pas contre nous (« ne nous soumet pas ») mais avec nous et pour nous (« ne nous laisse pas »).

Nous en faisons l'expérience dans chaque eucharistie en faisant mémoire de Jésus Christ, mort pour notre salut et ressuscité pour notre vie.

Que nos célébrations et que toute notre vie puissent témoigner toujours plus de la miséricorde de Père.

+ Denis MOUTEL

Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier

Date du changement.

La nouvelle traduction du *Notre Père* sera adoptée officiellement le **premier dimanche de l'Avent**, soit le **3 décembre prochain**.

Ce qui change.

Cette nouvelle traduction prévoit une modification de la sixième demande qui ne sera plus « Et ne nous soumet pas à la tentation » mais « **Et ne nous laisse pas entrer en tentation** ».

Suggestions pour accompagner ce changement

- Présenter cette nouvelle traduction, en donner le sens :
 - Dans une homélie et/ou un temps de catéchèse,
 - Dans les articles des journaux paroissiaux,
 - sur le site de la paroisse...
- En profiter pour réexpliquer le sens des demandes du Notre Père.

Outils disponibles

- Le **dossier d'animation** ci-joint « Notre Père » préparé par la conférence des évêques de France.
- De nombreuses ressources sur le site du Service National de Pastorale Liturgique et Sacramentelle :
<http://www.liturgiecatholique.fr>
- Des articles** existent déjà sur ce sujet :

- Concernant la traduction, vous pouvez trouver dès à présent un article du P. Jacques Rideau 'Pourquoi changer la traduction du Notre Père ?' dans : '*Découvrir la Traduction Officielle Liturgique de la Bible*' chez AELF - Mame – Magnificat, paru en 2013, pp 69-72.
- Un extrait de la déclaration des évêques belges francophones résume ce point : 'La formule en usage depuis 1966 - « *ne nous soumetts pas à la tentation* » - n'est pas fautive d'un point de vue exégétique mais elle pouvait donner à penser que Dieu pourrait nous soumettre à la tentation, nous éprouver en nous sollicitant au mal. Le sens de la foi nous indique que ce ne peut pas être le sens de cette sixième demande. Ainsi, dans la lettre de Saint Jacques, il est dit clairement que Dieu « *ne tente personne* » (Jc 1, 13) '.
- Un livre des évêques de France (à paraître).

Dans un premier temps, il semble donc plus judicieux de dire la prière, le temps que chacun se l'approprie et que les nouvelles mélodies soient disponibles et apprises.

A ce jour, une seule partition libre de droit a été mise à jour : celle du Missel Romain (DL 2). Cf la partition ci-jointe. D'autres versions ont été validées par l'AELF (Cf le dossier d'animation du « Notre Père », ci-joint).

Une proposition diocésaine :

Dans quelques jours, le diocèse proposera très largement aux paroisses une « **carte-prière** » pour faciliter l'appropriation de cette nouvelle traduction par l'ensemble des fidèles.

Sur le verso on y trouvera la nouvelle version du « Notre Père » et sur le recto la prière des vocations qui est reprise chaque 1^{er} dimanche du mois au cours de la liturgie dominicale. Cette carte pourra être largement diffusée, soit avant le 1^{er} dimanche de l'Avent, soit ce jour-là.

Dire ou chanter le Notre Père ?

La Présentation générale du Missel romain (n°81) nous rappelle que nous avons le choix « *L'invitation, la prière proprement dite, l'embolisme et la doxologie par laquelle le peuple conclut cet ensemble sont chantés ou dits à haute voix.* » Une façon de nous rappeler qu'il est bon d'éviter tout automatisme systématique, et que la décision de chanter est pertinente si la mélodie est connue du plus grand nombre.